

Image not found or type unknown



Obtention de la nationalité française par filiation

Par **coolmec**, le **16/04/2010** à **10:55**

Bonjour,rnrn Mon grand-père paternel a obtenu la nationalité française par réintégration en 2003. Je voudrais savoir si je pourrai en bénéficier. rnrn Avec mes remerciements anticipés.